

Service de l'enseignement spécialisé
et de l'appui à la formation SESAF

Envoi par courriel
info.sesaf@vd.ch

Lausanne, le 1^{er} avril 2015

Consultation projet RLAEF

Madame la Conseillère d'Etat,
Madame, Monsieur,

En premier lieu, nous vous remercions de consulter notre association au sujet de ce projet de règlement d'application de la Loi sur l'Aide aux Etudes et à la Formation Professionnelle.

Au vu du délai de réponse et de la spécificité du contenu de cette législation, le comité de Pro Familia Vaud a décidé de se référer à l'avis d'organismes actifs dans le domaine de la formation et du soutien aux étudiants.

Ainsi, Pro Familia Vaud souscrit aux réponses rédigées par le Centre social protestant ainsi que par l'association vaudoise de parents d'élèves, sous réserve des points suivants :

-
-
-

En outre, Pro Familia Vaud estime nécessaire d'inclure dans la composition de la Commission cantonale des bourses d'études (art. 52 RLAEF) des représentants des parents ainsi que des professionnels du soutien auprès des jeunes, par exemple l'apé-Vaud et Jet-Service (CSP).

En espérant que notre réponse à cette consultation retienne votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Stéphanie Apothéloz
Présidente



Michèle Theytaz Grandjean
Secrétaire générale

